



# CONDITIONS ET TARIFS

EN VIGUEUR  
AU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2018



# ÉDITO

Vous trouverez, ci-joint, les tarifs des produits et services réservés à nos clients « Particuliers ». Ces tarifs sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018.

Ces tarifs sont disponibles dans nos agences. Vous pouvez également les consulter sur notre site Internet : [www.tarneaud.fr](http://www.tarneaud.fr).

Les tarifs indiqués dans ce document ne sont pas exhaustifs. Avant d'initier une opération dont le tarif n'est pas précisé dans les pages qui suivent, il vous appartient de vous renseigner auprès de votre Conseiller.

Ces tarifs peuvent être modifiés à tout moment sous réserve d'une information préalable à leur application.

Seuls les tarifs indiqués en TTC sont soumis à la TVA (TVA en vigueur au 01/01/2018 : 20,00 %).

## Extrait standard des tarifs\*

Les tarifs ci-dessous s'entendent hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

LISTE DES SERVICES		En Euro
• Abonnement à des services de banque à distance (Internet)		2,00 TTC/ mois, soit pour information 24,00 TTC/an
• Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Étoile Infos)		3,00 TTC/ mois permettant de recevoir 6 alertes par mois, soit pour information 36,00 TTC/an
• Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte Visa Classic)		52,00/an
• Cotisation carte de paiement internationale à débit différé (Carte Visa Classic)		50,00/an
• Cotisation carte de paiement à autorisation systématique (Carte Visa Électron)		40,00/an
• Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone Euro avec une carte de paiement internationale)		1,00 par retrait à partir du 4 <sup>e</sup> retrait par mois
• Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA)		
- en agence		7,00 par virement
- par Internet		<b>GRATUIT</b>
• Paiement d'un prélèvement SEPA		
- frais de mise en place d'un mandat de prélèvement		<b>GRATUIT</b>
- frais par paiement d'un prélèvement		<b>GRATUIT</b>
• Commission d'intervention		8,00 par opération avec un plafond de 80,00/mois
• Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécurité Bleue)		36,00/an
• Frais de tenue de compte		7,00/trimestre soit pour information 28,00/an

\* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard de tarifs.

# SOMMAIRE

PAGE

<b>EXTRAIT STANDARD DES TARIFS</b>	2
<b>OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE</b>	4
OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE	
RELEVÉS DE COMPTE	
TENUE DE COMPTE	
SERVICES EN AGENCE	
SERVICE BANQUE PRIVÉE	
<b>BANQUE À DISTANCE</b>	5
LA BANQUE PAR INTERNET	
LA BANQUE PAR TÉLÉPHONE	
ÉTOILE INFOS	
<b>VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT</b>	6
CARTES	
VIREMENTS	
PRÉLÈVEMENTS ET TIP SEPA	
CHÈQUES	
DATES DE VALEUR	
CONDITIONS D'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
<b>OFFRES GROUPÉES DE SERVICES</b>	10
LA CONVENTION TARNEAUD PLUS	
OFFRE SPÉCIFIQUE DE SERVICES BANCAIRES	
<b>IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS</b>	12
COMMISSION D'INTERVENTION	
OPÉRATIONS PARTICULIÈRES	
INCIDENTS DE PAIEMENT	
<b>DÉCOUVERTS ET CRÉDITS</b>	13
DÉCOUVERTS	
CRÉDITS À LA CONSOMMATION	
CRÉDITS IMMOBILIERS	
CAUTIONS ET AVALS DONNÉS	
<b>ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS</b>	15
ÉPARGNE BANCAIRE	
PLACEMENTS FINANCIERS	
GESTION SOUS MANDAT	
PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE POPULAIRE	
ASSURANCE VIE	
GESTION INITIALE	
RELEVÉS	
<b>ASSURANCES ET PRÉVOYANCE</b>	20
<b>SUCCESSION</b>	21
<b>RÉSOLUDRE UN LITIGE</b>	21

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

En Euro

## OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

• Ouverture d'un compte	GRATUIT
• Service d'aide au changement de domiciliation bancaire	GRATUIT
• Service Bancaire de Base <sup>(1)</sup>	GRATUIT
• Clôture de compte	GRATUIT
• Liste des opérations automatiques et récurrentes fournie à la demande du Client lors de la clôture de compte	GRATUIT

## RELEVÉS DE COMPTE

• Relevé de compte	
- mensuel	GRATUIT
- supplémentaire (décadaire, journalier)	2,10 + frais postaux <sup>(2)</sup>
• Relevé de compte en ligne (par Internet) <sup>(3)</sup>	GRATUIT
• Relevé de Compte Patrimonial	
- envoi annuel	42,00/an
- envoi semestriel	48,00/an
- envoi trimestriel	62,00/an
<b>AVANTAGE TARNEAUD PLUS</b>	<b>20 % DE RÉDUCTION</b>
• Relevé de portefeuille titres	
- envoi trimestriel	GRATUIT
- envoi à la demande	13,00 + frais postaux <sup>(2)</sup>
• Attestation de plus ou moins-value (sur demande)	GRATUIT

## TENUE DE COMPTE

• Frais de tenue de compte	7,00/trimestre
<b>AVANTAGE TARNEAUD PLUS</b>	<b>INCLUS</b>
• Courrier à disposition en agence	102,00/an
• Envoi en recommandé (hors chéquier)	13,20 TTC minimum
• Émission de fax	6,00 TTC
• Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire	GRATUIT
• Compte inactif (après 12 mois d'inactivité au sens de l'article L 312-19 C.mon.fin.) <sup>(4)</sup>	30,00/an par compte

## SERVICES EN AGENCE

• Historique instantané au guichet	5,60
• Frais par retrait d'espèces en agence du Groupe Crédit du Nord sans émission de chèque	GRATUIT
• Frais de location de coffre-fort	
- en fonction de la taille et de l'option	À partir de 87,00 TTC <sup>(5)</sup> /an

		En Euro
<b>AVANTAGE TARNEAUD PLUS</b> Pour la location d'un coffre d'un volume de 500 dm <sup>3</sup> maximum avec valeur du contenu limitée à 80 000 EUR		<b>20 % DE RÉDUCTION</b>
• Frais de recherche de documents (attestation, duplicata de relevés de compte,...)		52,80 TTC
• Frais de suivi de compte pour Client non résident		17,50/trimestre soit pour information 70,00/an
• Réquisition hypothécaire (hors débours)		41,00
• Demande d'états au Greffe (hors débours)		49,00
• Demande d'états cadastraux ou hypothécaires (hors débours)		74,00
• Commission de service sur l'achat de billets étrangers		10,00
• Commission de service sur l'achat de chèques de voyage		1,50 % <sup>(6)</sup> (minimum 8,00)
<b>SERVICE BANQUE PRIVÉE</b>		
• Commission de service banque privée		1 100,00TTC/an
<p>La commission de service banque privée intègre toutes les prestations d'accompagnement de la Banque Privée. Vous avez accès à un Banquier Privé dédié qui vous accompagne dans vos projets patrimoniaux, qui mobilise l'ensemble de nos experts pour répondre à vos demandes spécifiques (ingénieurs patrimoniaux, ingénieurs assuranciers, ingénieurs financiers). Vous avez par ailleurs accès à l'ensemble de l'univers de conseil spécifique à la Banque Privée (action, obligation, immobilier, private equity, produits structurés, etc.), avec des solutions internes et/ou avec des partenaires externes (assureurs, sociétés de gestion, etc...).</p>		

## BANQUE À DISTANCE

<b>LA BANQUE PAR INTERNET</b> www.tarneaud.fr et depuis nos applications Smartphone et tablette		En Euro
• Abonnement <sup>(7)</sup> à des services de banque à distance (Internet - dont 6 alertes compte <sup>(8)</sup> et 10 alertes bourse/ mois incluses)		2,00 TTC/ mois
<b>AVANTAGE TARNEAUD PLUS</b>		<b>INCLUS</b>
• Frais d'utilisation du service de banque à distance (Internet)		
- coût à l'alerte compte supplémentaire		0,32 TTC
- coût à l'alerte bourse supplémentaire		0,50 TTC
<b>AVANTAGE TARNEAUD PLUS</b>		<b>20 % DE RÉDUCTION</b>
• Consultation et gestion en ligne de vos cartes bancaires <sup>(9)</sup>		<b>GRATUIT</b>
• Frais par virement SEPA <sup>(10)(11)</sup> occasionnel ou permanent		<b>GRATUIT</b>
• Option bourse		<b>GRATUIT</b>
• Option relevé de compte en ligne		<b>GRATUIT</b>
• Option opérations sur Assurance Vie		<b>GRATUIT</b>

# BANQUE À DISTANCE

(SUITE)

En Euro

## LA BANQUE PAR TÉLÉPHONE

Étoile Direct et Étoile Direct Bourse :

3450

Service 0,40 € / min <sup>(12)</sup>  
+ prix appel

• Abonnement à des services de banque à distance (téléphone - Étoile Direct et Étoile Direct Bourse)	GRATUIT
• Relevé de compte ou de titres adressé par fax	5,00
• Frais par virement SEPA <sup>(10)</sup> occasionnel	7,00

## ÉTOILE INFOS

Alertes sur compte par SMS ou e-mail

• Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS ou e-mail (Étoile Infos - 6 alertes compte <sup>(8)</sup> par mois incluses)	3,00 TTC/ mois
<b>AVANTAGE TARNEAUD PLUS</b>	<b>INCLUS<sup>(3)</sup></b>
- coût à l'alerte supplémentaire	0,32 TTC
<b>AVANTAGE TARNEAUD PLUS</b>	<b>20 % DE RÉDUCTION</b>

# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

En Euro

## CARTES

### Les cotisations cartes bancaires

• Cotisation carte Visa Infinite	360,00/an
• Cotisation carte Visa Platinum	220,00/an
• Cotisation carte Visa Premier	138,00/an
• Cotisation carte Visa Classic à débit immédiat	52,00/an
• Cotisation carte Visa Classic à débit différé <sup>(13)</sup>	50,00/an
• Cotisation carte Visa Électron	40,00/an
• Cotisation carte Visa Plus	32,00/an
<b>AVANTAGE TARNEAUD PLUS</b>	<b>INCLUS</b>
• Option débit - crédit <sup>(14)</sup> (option associée à l'ouverture d'un crédit renouvelable Étoile Avance, disponible sur les cartes Visa Classic, Visa Premier et Visa Platinum)	GRATUIT
• Cotisation carte « Jeunes »	18,00/an
• Cotisation carte de retrait interne	GRATUIT
• Option cryptogramme visuel dynamique <sup>(15)</sup>	12,00/an
<b>Les cotisations cartes American Express<sup>(16)</sup></b>	
• Cotisation carte Platinum American Express	590,00/an
• Cotisation Gold Card American Express	185,00/an
• Cotisation carte Green American Express	95,00/an
<b>AVANTAGE TARNEAUD PLUS</b>	<b>20 % DE RÉDUCTION</b>

Les opérations cartes bancaires France et zone Euro	
• Frais par retrait d'espèces à un DAB <sup>(17)</sup> de la Banque	GRATUIT
• Frais par retrait d'espèces à un DAB <sup>(17)</sup> d'une autre banque :	
- du Groupe Crédit du Nord ou de Société Générale	GRATUIT
- hors Groupe Crédit du Nord et Société Générale :	
• avec une carte Visa Premier, Visa Platinum, Visa Infinite ou une carte « Jeunes »	GRATUIT
• avec une Carte Visa Classic	3 RETRAITS GRATUITS/MOIS <sup>(18)</sup>
• avec une carte Visa Électron ou une carte Visa Plus	1,00/retrait
• avec une Carte Green, une Gold Card ou une Carte Platinum American Express	2 % <sup>(6)</sup> /retrait (minimum 3,00)
• Frais par retrait d'espèces aux guichets hors Groupe Crédit du Nord	5,70
• Frais par paiement par carte	GRATUIT
Les opérations cartes bancaires hors zone Euro	
• Carte bancaire - frais par :	
- paiement par carte	1,20 + 3,10 % <sup>(6)</sup>
- retrait d'espèces à un DAB <sup>(17)</sup> d'une autre banque	4,10 + 3,10 % <sup>(6)</sup>
- retrait d'espèces en agence	6,40 + 3,10 % <sup>(6)</sup>
• Carte American Express - frais par :	
- paiement par carte	2,80 % <sup>(6)</sup>
- retrait d'espèces à un DAB <sup>(17)</sup> d'une autre banque	2,00 % (minimum 3,00) + 2,80 % <sup>(6)</sup>
Autres	
• Consultation et gestion en ligne de vos cartes bancaires	GRATUIT
• Frais d'opposition (blocage) de la carte	
- pour perte ou vol <sup>(19)</sup>	GRATUIT
- pour utilisation frauduleuse par un tiers <sup>(19)</sup>	GRATUIT
• Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	46,00
• Frais d'envoi de la carte bancaire	
- automatique au domicile pour un renouvellement ou un remplacement	GRATUIT
- autres cas	5,60 + frais postaux <sup>(20)</sup>
- envoi d'une carte en urgence <sup>(21)</sup>	83,00
• Choix du code confidentiel <sup>(22)</sup>	GRATUIT
• Demande de code confidentiel	12,00
• Remplacement d'une carte (hors fraude ou problème technique)	12,00
• Facture carte bancaire contestée à tort	46,00
• Frais de recherche (justificatif sur facture carte bancaire)	23,00

# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

(SUITE)

En Euro

## VIREMENTS

### Les virements SEPA<sup>(10)</sup> au sein de l'EEE<sup>(23)</sup>

• Frais par virement SEPA occasionnel ou permanent par Internet <sup>(11)</sup>	GRATUIT
• Frais par virement SEPA occasionnel ou permanent interne de compte à compte pour un même titulaire	GRATUIT
• Virement SEPA interne vers le compte d'un autre titulaire ou externe quel que soit le bénéficiaire	
- frais par virement SEPA occasionnel par téléphone Étoile Direct (uniquement en France) ou papier	7,00
- frais par virement SEPA permanent	1,60
• Frais par virement SEPA reçu	GRATUIT

**Remarque : l'IBAN<sup>(24)</sup> étant obligatoire pour tout virement à destination de la zone SEPA, nous vous invitons à recueillir cette information auprès de vos bénéficiaires.**

**Nous attirons votre attention sur le fait que votre numéro de compte, y compris sous la forme d'IBAN, doit être communiqué avec discernement auprès des tiers et réservé aux opérations pour lesquelles la transmission de ces données est indispensable.**

### Les virements SEPA<sup>(10)</sup> hors EEE<sup>(23)</sup> et les virements non SEPA<sup>(26)(27)</sup>

• Frais par virement émis ou reçu < 12 500 EUR	14,50
• Frais par virement émis ou reçu ≥ 12 500 EUR	Consultez votre Conseiller

Les virements non SEPA émis ou reçus en couronnes suédoises (SEK) bénéficient de la même tarification, hors éventuelle commission de change<sup>(26)</sup>, que les virements SEPA au sein de l'EEE<sup>(23)</sup>, en frais partagés, sous réserve que vos ordres soient accompagnés de l'IBAN<sup>(24)</sup> du bénéficiaire pour les virements non SEPA émis.

## PRÉLÈVEMENTS SEPA ET TIP SEPA<sup>(28)</sup>

### Prélèvements SEPA<sup>(29)</sup> et TIP SEPA reçus

• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA au débit du compte	GRATUIT
• Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ou d'un TIP SEPA	GRATUIT
• Opposition sur prélèvement SEPA ou TIP SEPA <sup>(19)</sup>	GRATUIT
• Révocation de mandat ou de créancier	GRATUIT

### Prélèvements SEPA<sup>(29)</sup> émis

• Demande de numéro d'ICS <sup>(30)</sup>	33,00
• Émission d'un prélèvement SEPA	1,60

## CHÈQUES

### Les chèques en France

• Paiement d'un chèque et remise de chèques en euro	<b>GRATUIT</b>
• Délivrance d'un chéquier euro au guichet	<b>GRATUIT</b>
• Renouvellement automatique de chéquier	<b>GRATUIT</b>
• Frais d'envoi de chéquier	5,60 + frais postaux <sup>(20)</sup>
• Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	15,50
<b>AVANTAGE TARNEAUD PLUS</b>	<b>INCLUS</b>
• Chèque libellé sur formule non conforme <sup>(31)</sup> (à la charge du bénéficiaire)	5,20
• Frais d'émission d'un chèque de banque	15,00
<b>AVANTAGE TARNEAUD PLUS</b>	<b>INCLUS</b>
<b>Les chèques sur l'étranger</b> <sup>(26)(32)</sup>	
• Paiement d'un chèque à destination ou remise de chèque en provenance de l'étranger < 12 500 EUR	14,50
• Paiement d'un chèque à destination ou remise de chèque en provenance de l'étranger ≥ 12 500 EUR	Consultez votre Conseiller

## DATES DE VALEUR

Les opérations sont comptabilisées valeur J<sup>(33)</sup> (versements d'espèces, retraits d'espèces aux guichets et aux DAB, chèques émis, virements SEPA et non SEPA...) sauf délais techniques pour :

• Émission de chèque de banque	J -1 ouvrable
• Remise de chèques	J+1 ouvrable
- chèques des banques du Groupe Crédit du Nord	
- chèques des autres banques	
• Réception de virement non SEPA en devise hors EEE <sup>(23)</sup>	J+1 calendaire <sup>(34)</sup>

## CONDITIONS D'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Heures limites de transmission des ordres de virement SEPA

• Ordre remis en agence	16h00
• Ordre transmis via la Banque à Distance	19h00
• Ordre transmis via Internet	23h30

Les opérations sont comptabilisées uniquement les jours ouvrables de la Banque et au sens de l'article L.133-4 du Code Monétaire et Financier, qui peuvent varier selon les moyens de paiement utilisés et le mode de transmission choisi. Au-delà de l'heure limite, tout ordre de paiement reçu est réputé avoir été reçu le jour ouvrable suivant. Ainsi l'exécution des ordres reçus, par exemple, un samedi ou un dimanche, est systématiquement reportée au premier jour ouvrable suivant.

Heures limites de transmission des ordres de virement non SEPA	Consultez votre Conseiller
--	----------------------------

# OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

## LA CONVENTION TARNEAUD PLUS

### L'essentiel : des services indispensables inclus dans la Convention Tarneaud

- Carte bancaire<sup>(35)</sup> au choix
- Garantie Achat Complémentaire<sup>(36)</sup>
- Offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement, clés et papiers
- Facilité Temporaire de Trésorerie<sup>(35)</sup>
- Exonération des éventuels intérêts débiteurs

- Service Internet de gestion de compte<sup>(7)</sup>

- Opposition sur chèque(s) ou chéquier(s)
- Émission de chèque de banque
- Frais de tenue de compte

### L'utile : des tarifs privilégiés sur des prestations bancaires choisies librement

- Solution pour faire face à vos litiges : Protection Juridique
- Garantie d'un revenu en cas de décès accidentel : assurance Sécurité 12
- Garantie d'un capital en cas de décès accidentel : assurance Sécurité Épargne
- Cotisation cartes American Express<sup>(35) (16)</sup>
- Droits de garde sur titres en dépôt<sup>(39)</sup>
- Frais de dossier de crédit
- Relevé de compte Patrimonial
- Frais de location de coffre-fort<sup>(40)</sup>
- Commission forfaitaire Gestion Initiale<sup>(41)</sup>

### L'agréable : des avantages au quotidien sur vos achats en ligne

- Le Club Tarneaud Plus

### Cotisation à l'offre groupée de services (tarifs TTC) :

- Cotisation annuelle
- Cotisation trimestrielle
- Cotisation mensuelle
- Jeune moins de 26 ans
- 2<sup>ème</sup> titulaire sur un compte joint

## OFFRE SPÉCIFIQUE DE SERVICES BANCAIRES

Offre réservée aux clients en situation de fragilité financière<sup>(35)(45)</sup>

- |   |                   |
|---|-------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Cotisation à l'offre groupée de services comprenant notamment<sup>(45)</sup> :<ul style="list-style-type: none"><li>- une carte Visa Électron</li><li>- des prélèvements SEPA<sup>(29)</sup> et TIP SEPA<sup>(28)</sup> illimités</li><li>- 4 virements SEPA/mois, dont au moins 1 virement SEPA permanent</li><li>- 6 alertes compte par mois<sup>(8)</sup></li><li>- 2 chèques de banque par mois</li><li>- abonnement au service de banque à distance (Internet) en consultation</li></ul></li></ul> | 3,00 TTC/<br>mois |
|---|-------------------|

## Plus

- **Carte Visa Classic** incluse, ou **Carte Visa Premier** incluse
- Une garantie pour protéger vos achats par carte bancaire incluse :
  - jusqu'à 2 000 EUR avec Tarneaud Plus Visa
  - jusqu'à 3 000 EUR avec Tarneaud Plus Premier
- Assurance **Sécurité Bleue** incluse
- **Autorisation de découvert** à partir de 300 EUR
- S'ils n'excèdent pas 8 EUR/trimestre pour l'option Visa ou 24 EUR/trimestre pour l'option Premier
- Gestion des comptes au quotidien
- Réalisation des opérations courantes (virements, commandes de chèquiers)
- Relevés de compte en ligne (service optionnel inclus)
- Gestion des portefeuilles titres et contrats d'assurance vie (service optionnel inclus)
- 6 alertes sur comptes<sup>(8)</sup> par SMS ou e-mail, Étoile Infos<sup>(37)</sup>
- Exonération des frais<sup>(38)</sup>
- Exonération des frais

- **20 % de réduction**

• **Inclus**

Tarneaud Plus Option Visa	Tarneaud Plus Option Premier
107,40 EUR <sup>(42)</sup> <sup>(43)</sup>	210,60 EUR <sup>(42)</sup> <sup>(44)</sup>
26,85 EUR <sup>(42)</sup> <sup>(43)</sup>	52,65 EUR <sup>(42)</sup> <sup>(44)</sup>
8,95 EUR <sup>(42)</sup> <sup>(43)</sup>	17,55 EUR <sup>(42)</sup> <sup>(44)</sup>
50 % de réduction	-
50 % de réduction	

## Incidents de fonctionnement

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Commission d'intervention par écriture en cas de dépassement du montant de la Facilité Temporaire de Trésorerie ou en cas de débit non autorisé<sup>(46)</sup></li> </ul> | 4,00<br>par opération<br>avec un plafond de<br>20,00/mois |
|--|---|

# IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION		En Euro
<ul style="list-style-type: none"> <li>Commission d'intervention en cas de dépassement du montant de la Facilité Temporaire de Trésorerie ou en cas de débit non autorisé<sup>(46)</sup></li> </ul>		8,00 par opération avec un plafond de 80,00/mois
OPÉRATIONS PARTICULIÈRES		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais par avis à tiers détenteur</li> </ul>		159,00 TTC
<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais par opposition à tiers détenteur</li> </ul>		159,00 TTC
<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais par saisie - attribution</li> </ul>		159,00 TTC
<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais par opposition administrative</li> </ul>		10 % du montant de l'opposition avec un plafond de 159,00 TTC
<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques</li> </ul>		41,00
<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de recouvrement amiable</li> </ul>		2,40 % TTC <sup>(47)</sup>
	- minimum	57,60 TTC
	- maximum	290,40 TTC
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en garde de FICP<sup>(48)</sup></li> </ul>		30,10
INCIDENTS DE PAIEMENT		
<b>Les chèques</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant l'ensemble des sommes facturées par la Banque, quelles que soient la dénomination et la justification de ces sommes)</li> </ul>		
	- montant ≤ 50 EUR	30,00
	- montant > 50 EUR	50,00
<ul style="list-style-type: none"> <li>Paiement d'un chèque émis en infraction d'une interdiction bancaire</li> </ul>		60,00
<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de retour d'un chèque impayé (à la charge du bénéficiaire), sauf motif sans provision</li> </ul>		20,50
<p><b>Attention :</b> le rejet d'un chèque sans provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble des comptes détenus par l'émetteur dans toutes ses banques. Cette interdiction vaut pour 5 ans. Elle entraîne l'inscription au Fichier National des Chèques Irréguliers et au Fichier Central des Chèques de la Banque de France, recensant les personnes frappées d'une interdiction d'émettre des chèques. La levée de l'interdiction peut être obtenue à tout moment à la suite de la régularisation de la situation par le Client. Vous avez la possibilité d'indiquer à votre Conseiller le moyen (téléphone, e-mail) par lequel vous souhaitez être informé d'un défaut de provision avant le rejet du chèque par la Banque.</p>		

Autres		En Euro
• Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (prélèvement SEPA <sup>(29)</sup> et des TIP SEPA <sup>(28)</sup> )		égal au montant de l'ordre (maximum 20,00)
• Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé		
- lettre simple		13,50
- lettre recommandée		26,70
• Impayés sur prêts gérés		
- prêts immobiliers <sup>(49)</sup>		3,00 % <sup>(50)</sup>
- prêts à la consommation <sup>(51)</sup>		8,00 % <sup>(50)</sup>

## DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

DÉCOUVERTS <sup>(35)</sup>		En Euro
• Découvert non contractualisé inférieur à 3 mois <sup>(46)</sup>		
- Taux Annuel Effectif Global (TAEG) ou Taux Effectif Global (TEG) Maximal		Plafond du taux réglementaire publié trimestriellement au journal officiel
Exemple : à la date du 01/07/2017, pour un débit en compte de 900 EUR sur 20 jours à un taux débiteur de 18,44 %, les intérêts débiteurs sont de 9,22 EUR, soit un TAEG de 20,55 %		
• Facilité Temporaire de Trésorerie à partir de 300 EUR <sup>(35)</sup>		Consultez votre Conseiller
- Taux		
• Découvert autorisé <sup>(35)</sup>		Consultez votre Conseiller
- Taux		
- Frais de dossier		1,20 % du montant emprunté (Minimum 80,00)
• Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs par arrêté		6,20

### CRÉDITS À LA CONSOMMATION<sup>(35)</sup>

Le crédit renouvelable		
• Étoile Avance		Consultez votre Conseiller
- Option de gestion automatique		<b>GRATUIT</b>
- Option débit - crédit <sup>(14)</sup> (option associée à l'ouverture d'un crédit renouvelable Étoile Avance, disponible sur les cartes Visa Classic, Visa Premier et Visa Platinum)		<b>GRATUIT</b>
Le crédit amortissable		
• Étoile Express		Consultez votre Conseiller
- frais de dossier		1,20 % du montant emprunté (minimum 80,00)
<b>AVANTAGE TARNEAUD PLUS</b>		<b>20 % DE RÉDUCTION</b>
• Étoile Jeune Actif		Consultez votre Conseiller
• Crédit Ordinateur		
• Étoile Études Prêt Étudiant		
• Prêt Épargne Projet Prêt amortissable lié à une épargne préalable		

# DÉCOUVERTS ET CRÉDITS (SUITE)

<b>CRÉDITS IMMOBILIERS<sup>(35)</sup></b>		En Euro
• Libertimmo 1 Prêt immobilier à taux fixe	Consultez votre Conseiller	
• Libertimmo 3 Prêt immobilier à taux révisable plafonné		
• Libertimmo 4 Prêt immobilier à taux fixe puis à taux révisable plafonné		
• Valorimmo Prêt immobilier in fine, à taux fixe ou révisable plafonné		
• Prêt relais Prêt à taux fixe		
• Crédit Global Immobilier Financement d'une nouvelle acquisition immobilière avant revente du bien actuel		
• Frais de dossier		1,20 % du montant emprunté
- minimum		480,00
- maximum		975,00
<b>AVANTAGE TARNEAUD PLUS</b>		<b>20 % DE RÉDUCTION</b>
• Frais de renégociation de crédits		1,20 % du capital restant dû
- minimum		480,00
- maximum		1 200,00
• Frais d'avenant (hors renégociation)		350,00
• Réédition d'un tableau d'amortissement		30,00
• Frais de main levée d'hypothèque		210,00
<b>Les prêts réglementés</b>		
• Prêt Épargne Logement	Consultez votre Conseiller	
• Prêt à Taux Zéro+		
• Éco-Prêt à Taux Zéro		
• Prêt Conventionné	Consultez votre Conseiller	
- frais de dossier		1,20 % du montant emprunté
• minimum		480,00
• maximum		975,00
<b>AVANTAGE TARNEAUD PLUS</b>		<b>20 % DE RÉDUCTION</b>
<b>CAUTIONS ET AVALS DONNÉS</b>		
• Frais d'établissement		130,00 maximum
• Commission proportionnelle annuelle		2,50 % <sup>(52)</sup> (minimum 29,00/ trimestre)

# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

En Euro

## ÉPARGNE BANCAIRE<sup>(53)</sup>

• Taux réglementés	
- Livret de Développement Durable et Solidaire	0,75 %
- Livret A	0,75 %
- Livret d'Épargne Populaire (soumis à conditions d'imposition)	1,25 %
- Compte d'Épargne Logement (hors prime d'État)	0,50 % <sup>(54)</sup>
- Plan d'Épargne Logement (hors prime d'État)	1,00 % <sup>(54)(55)</sup>
• Taux libres	
- Compte Sur Livret	0,15 % <sup>(54)</sup>
- Livret Jeune	1,35 %
• Transfert CEL, PEL ou PEP vers un autre établissement (hors Groupe Crédit du Nord)	89,00

## PLACEMENTS FINANCIERS

### Les transactions

Valeurs mobilières cotées sur Euronext Paris, Bruxelles et Amsterdam

Ordres passés par (actions, droits et bons)	Internet ou service téléphonique Étoile Direct Bourse	Agence
- commission proportionnelle <sup>(56)</sup> au montant total de l'ordre :		
• jusqu'à 7 500 EUR	0,55 %	1,35 %
• entre 7 501 et 15 000 EUR	0,55 %	1,15 %
• entre 15 001 et 100 000 EUR	0,45 %	1,00 %
• plus de 100 000 EUR	0,30 %	0,65 %
- à laquelle s'ajoute une commission fixe pour les actions	<b>GRATUIT</b>	9,00
- commission minimale <sup>(56)</sup> par ordre		
• pour les actions (fixe + proportionnelle)	8,50	15,00
• pour les bons et droits	8,50	8,00
- ordre non exécuté ou annulé	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>
À titre d'exemple (en montant et en pourcentage) :		
Ordre portant sur 100 actions au prix de 10 EUR, soit un total de 1 000 EUR	8,50 0,85 %	22,50 2,25 %
Ordre portant sur 100 actions au prix de 100 EUR, soit un total de 10 000 EUR	55,00 0,55 %	124,00 1,24 %

# ÉPARGNE

## ET PLACEMENTS FINANCIERS (SUITE)

En Euro

### PLACEMENTS FINANCIERS

#### Les transactions

Valeurs mobilières cotées sur Euronext Paris, Bruxelles et Amsterdam

Attention, les coûts ci-dessus correspondent au service de réception et transmission d'ordres (RTO). Il convient d'y ajouter les éventuels coûts liés à l'instrument financier choisi et les frais liés aux services d'investissement et services auxiliaires (tels que le service de conservation et d'administration des instruments financiers), ainsi que les frais additionnels et les éventuelles commissions, le cas échéant, indiqués dans le présent document.

- Service de Règlement Différé (SRD)<sup>(57)</sup>

- commission à l'achat <sup>(56)(58)</sup>	0,30 %
- commission à la vente	<b>GRATUIT</b>
- commission de prorogation <sup>(59)</sup>	0,60 % (minimum 15,00)

À titre d'exemple (en montant et en pourcentage) :

Ordre d'achat au SRD pour un montant total de 1 000 EUR sans prorogation	3,00 0,30 %
Ordre d'achat au SRD pour un montant total de 1 000 EUR avec 1 prorogation	18,00 1,80 %
Ordre d'achat au SRD pour un montant total de 1 000 EUR avec 3 prorogations	48,00 4,80 %

Attention, les coûts ci-dessus correspondent au service de réception et transmission d'ordres (RTO). Il convient d'y ajouter les éventuels coûts liés à l'instrument financier choisi et les frais liés aux services d'investissement et services auxiliaires (tels que le service de conservation et d'administration des instruments financiers), ainsi que les frais additionnels et les éventuelles commissions, le cas échéant, indiqués dans le présent document.

- Obligations, fonds d'État indexés

- commission proportionnelle	0,85 % (minimum 15,00/ordre)
------------------------------	------------------------------

À titre d'exemple (en montant et en pourcentage) :

Ordre portant sur des obligations pour un montant total de 1 000 EUR	15,00 1,50 %
--	-----------------

Attention, les coûts ci-dessus correspondent au service de réception et transmission d'ordres (RTO). Il convient d'y ajouter les éventuels coûts liés à l'instrument financier choisi et les frais liés aux services d'investissement et services auxiliaires (tels que le service de conservation et d'administration des instruments financiers), ainsi que les frais additionnels et les éventuelles commissions, le cas échéant, indiqués dans le présent document.

- ordre non exécuté ou annulé	<b>GRATUIT</b>
-------------------------------	----------------

- Frais additionnels : frais inhérents aux Taxes sur les Transactions Financières<sup>(60)</sup> en vigueur
- |  |                            |
|--|----------------------------|
|  | Consultez votre Conseiller |
|--|----------------------------|

#### Valeurs mobilières cotées à l'étranger<sup>(61)(62)</sup> hors Euronext Bruxelles et Amsterdam

- Europe

- jusqu'à 7 500 EUR <sup>(56)</sup>	2,00 %
- au-delà de 7 500 EUR <sup>(56)</sup>	1,80 %

• Reste du monde	
- jusqu'à 7 500 EUR <sup>(56)</sup>	2,30 %
- au-delà de 7 500 EUR <sup>(56)</sup>	2,00 %
- auxquels s'ajoutent des frais fixes pour l'Asie	45,00
• Minimum <sup>(56)</sup> par ordre	22,00
À titre d'exemple (en montant et en pourcentage) :	
Europe :	
Ordre portant sur 100 actions au prix de 10 EUR, soit un total de 1 000 EUR	22,00 2,20 %
Ordre portant sur 100 actions au prix de 100 EUR, soit un total de 10 000 EUR	180,00 1,80 %
Reste du monde :	
Hors Asie :	
Ordre portant sur 100 actions au prix de 10 EUR, soit un total de 1 000 EUR	23,00 2,30 %
Asie :	
Ordre portant sur 100 actions au prix de 10 EUR, soit un total de 1 000 EUR	68,00 6,80 %
Attention, les coûts ci-dessus correspondent au service de réception et transmission d'ordres (RTO). Il convient d'y ajouter les éventuels coûts liés à l'instrument financier choisi et les frais liés aux services d'investissement et services auxiliaires (tels que le service de conservation et d'administration des instruments financiers), ainsi que les frais additionnels et les éventuelles commissions, le cas échéant, indiqués dans le présent document.	
• Ordre non exécuté ou annulé	<b>GRATUIT</b>
• Frais additionnels : frais inhérents aux Taxes sur les Transactions Financières <sup>(60)</sup> en vigueur	Consultez votre Conseiller
<b>La gestion des titres</b>	
• Droits de garde sur compte non géré (calculés sur la valeur du portefeuille titres au 31/12 de l'année précédente) - commission dégressive appliquée par tranche :	
• jusqu'à 2 300 EUR	29,90 TTC
• de 2 301 à 38 000 EUR	0,30 % TTC
• de 38 001 à 152 000 EUR	0,21 % TTC
• au-delà de 152 000 EUR	0,12 % TTC
- à laquelle s'ajoute une commission fixe par ligne	
• titres en dépôt en France, Belgique ou Pays-Bas	4,02 TTC
• titres en dépôt dans les autres pays	10,54 TTC
<b>AVANTAGE TARNEAUD PLUS</b>	<b>20 % DE RÉDUCTION</b>

# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS (SUITE)

En Euro

## La gestion des titres (suite)

À titre d'exemple (en montant et en pourcentage) (hors avantage Tarneaud plus) :

Un compte de titres valorisé à 10 000 EUR au 31/12, composé de 10 lignes de titres distinctes en dépôt en France, Belgique et Pays-Bas	93,20 0,93 %
--	-----------------

Un compte de titres valorisé à 10 000 EUR au 31/12, composé de 10 lignes de titres distinctes en dépôt dans les autres pays que France, Belgique et Pays-Bas	158,40 1,58 %
--	------------------

Un compte de titres valorisé à 10 000 EUR au 31/12, composé de 10 lignes de titres distinctes dont 5 en dépôt en France, Belgique et Pays-Bas et 5 en dépôt dans les autres pays	125,80 1,26 %
--	------------------

Attention, les coûts ci-dessus correspondent uniquement au service de conservation et d'administration d'instruments financiers et ne comprennent pas les coûts liés aux instruments financiers ou services d'investissement, autres services auxiliaires, frais additionnels ou commissions éventuelles, tels qu'indiqués dans le présent document

- Actions de SICAV et parts de FCP distribuées par la Banque<sup>(63)</sup> **GRATUIT**

À titre d'exemple (en montant et en pourcentage) :

Un compte de titres valorisé à 10 000 EUR au 31/12, composé uniquement d'actions de SICAV et parts de FCP distribuées par la Banque	<b>GRATUIT</b> 0,00 %
---	--------------------------

- Valeurs étrangères hors Euroclear

- encaissement dividendes et coupons	6,00 % TTC <sup>(64)</sup>
--------------------------------------	----------------------------

- remboursement de titres	1,20 % TTC <sup>(64)</sup>
---------------------------	----------------------------

À titre d'exemple (en montant et en pourcentage) :

Encaissement de dividendes pour un montant de 1 000EUR / 10 000EUR	60,00 / 120,00 6,00 % / 1,20 %
--	-----------------------------------

Remboursement de titres pour un montant de 1 000EUR / 10 000EUR	12,00 / 120,00 1,20 % / 1,20 %
---	-----------------------------------

- Affectation de titres non cotés dans un PEA / PEA - PME

- frais de constitution de dossier	240,00 TTC
------------------------------------	------------

- Virements de titres

- au sein du Groupe Crédit du Nord	<b>GRATUIT</b>
------------------------------------	----------------

- hors Groupe Crédit du Nord

• commission proportionnelle au montant des capitaux	0,15 % TTC
--	------------

• commission fixe par ligne

• titres en dépôt en France, Belgique ou Pays-Bas	14,40 TTC
---	-----------

• titres en dépôt dans les autres pays	57,00 TTC
--	-----------

• titres nominatifs	19,20 TTC
---------------------	-----------

• frais fixes transfert d'un PEA/PEA-PME	67,20 TTC
--	-----------

À titre d'exemple (en montant et en pourcentage) :

Virements de titres sur un compte titres :

Virement de titres hors du Groupe Crédit du Nord de 10 000 EUR dont 1 ligne de titres en dépôt en France, 1 ligne de titres dans les autres pays et 1 ligne de titres au nominatif	105,60 1,06 %
--	------------------

Transfert de PEA ou PEA-PME :

Transfert de PEA ou PEA-PME hors du Groupe Crédit du Nord d'un montant total de 10 000 EUR (9 000 EUR en titres et 1 000 EUR en solde espèces) avec 1 ligne de titres en dépôt en France et 1 ligne de titres au nominatif	115,80 1,16 %
--	------------------

**Les SICAV et FCP**

• Une gamme innovante de SICAV et FCP, des plus diversifiés aux plus spécialisés	Frais d'entrée <sup>(65)</sup> =
- Monétaires	Néant
- Obligataires	de 0,25 à 2,00 %
- Diversifiés	de 0,50 à 2,00 %
- Multigestion	2,00 %
- Actions	2,00 %

Le détail et les conditions de vos SICAV et FCP sont indiqués dans le document d'information réglementaire visé par l'Autorité des Marchés Financiers, disponible dans nos agences ou sur notre site SICAV/FCP.

**Opérations sur or**

• Frais sur la transaction	3,60 % (minimum 41,00)
• Récupération sur frais engagés	70,80 TTC

**GESTION SOUS MANDAT**

• Comptes et contrats gérés ou conseillés	Consultez votre Conseiller
---	-------------------------------

**PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE POPULAIRE**

• Antarius PERP	Frais d'entrée = 3,00 %
• Frais d'adhésion à l'association GER <sup>(66)</sup>	20,00
• Frais de transfert	2,00 % <sup>(67)</sup>

**ASSURANCE VIE ET CAPITALISATION**

	Internet <sup>(68)</sup>	Agence ou service téléphonique Étoile Direct Bourse
• Antarius Sélection (contrat multisupports à gestion libre)	Frais d'entrée pour les versements = 2,50 %	Fais d'entrée pour les versements < 37 500 EUR = 3,90 %
• Antarius Sélection Multi Capi (contrat multisupports à gestion libre)	-	>= 37 500 EUR = 3,50 %
• Antarius Duo (contrat à gestion pilotée)	Frais d'entrée = 2,50 %	Frais d'entrée = 3,90 %
• Antarius Donation (préparez l'avenir de vos enfants ou petits-enfants)	-	Frais d'entrée = 3,00 %

# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS (SUITE)

En Euro

## GESTION INITIALE

•	Commission forfaitaire par contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation éligible	
	- pour un encours inférieur ou égal à 100 000 EUR <sup>(69)</sup>	20,00 TTC/mois
	- pour un encours de plus de 100 000 EUR <sup>(69)</sup>	32,00 TTC/mois
	<b>AVANTAGE TARNEAUD PLUS PREMIER</b>	<b>20 % DE RÉDUCTION</b>
•	Frais d'arbitrage des supports dans le cadre de la Gestion Initiale	<b>INCLUS</b>

## RELEVÉS

•	Relevé de Compte Patrimonial	
	- envoi annuel	42,00/an
	- envoi semestriel	48,00/an
	- envoi trimestriel	62,00/an
	<b>AVANTAGE TARNEAUD PLUS</b>	<b>20 % DE RÉDUCTION</b>
•	Relevé de portefeuille titres	
	- envoi trimestriel	<b>GRATUIT</b>
	- envoi à la demande	13,00 + frais postaux <sup>(2)</sup>
•	Attestation de plus ou moins-value (sur demande)	<b>GRATUIT</b>

# ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

En Euro

•	Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécurité Bleue)	
	- premier titulaire	36,00/an
	- deuxième titulaire	33,60/an
	<b>AVANTAGE TARNEAUD PLUS</b>	<b>INCLUS</b>
•	Protection Juridique, une solution pour faire face à vos litiges	
		74,40/an
	<b>AVANTAGE TARNEAUD PLUS</b>	<b>20 % DE RÉDUCTION</b>
•	Sécurité 12 <sup>(70)</sup> , la garantie d'un revenu en cas de décès accidentel	
	- option A	37,20/an
	- option A+	55,20/an
	<b>AVANTAGE TARNEAUD PLUS</b>	<b>20 % DE RÉDUCTION</b>
	- option B <sup>(71)</sup>	294,00/an
•	Sécurité Épargne <sup>(72)</sup> , la garantie d'un capital en cas de décès accidentel	
	- option 1	34,80/an
	- option 2	64,80/an
	<b>AVANTAGE TARNEAUD PLUS</b>	<b>20 % DE RÉDUCTION</b>
•	Assurance Accidents de la Vie <sup>(73)</sup> , pour faire face aux conséquences durables des accidents de la vie privée	Consultez votre Conseiller

		En Euro
• Antarius Protection <sup>(74)</sup> , l'assurance décès toutes causes	Consultez votre Conseiller	
• Antarius Dépendance <sup>(75)</sup> , l'assurance pour faire face à la perte d'autonomie		
• Capital Obsèques <sup>(76)</sup> , l'assurance pour financer les frais d'obsèques		
• Assurance Habitation		
• Assurance Automobile		

## SUCCESSION

		En Euro
• Prise de frais à la clôture d'un dossier de succession (maximum 960 EUR TTC) <sup>(77)</sup>		
- avoirs jusqu'à 3 000 EUR		120,00 TTC + 0,60 % des avoirs
- avoirs > 3 000 et jusqu'à 15 000 EUR		204,00 TTC + 0,60 % des avoirs
- avoirs > 15 000 et jusqu'à 45 000 EUR		264,00 TTC + 0,60 % des avoirs
- avoirs au-delà de 45 000 EUR		504,00 TTC + 0,60 % des avoirs
• Frais d'échéance annuelle		120,00 TTC

## RÉSOLUDRE UN LITIGE

Votre Conseiller est votre interlocuteur privilégié pour répondre à toutes vos questions sur la gestion de votre compte et vous apporter les solutions adaptées. Il est également à votre disposition pour vous remettre, à tout moment, les conditions générales de votre convention de compte bancaire à jour.

Si néanmoins une difficulté persistait dans vos relations bancaires, vous pouvez contacter notre Service Consommateurs - 59, Boulevard Haussmann, 75008 Paris. Enfin, en cas de litige non résolu et conformément à la charte de la médiation du Groupe Crédit du Nord, vous pouvez saisir gratuitement notre Médiateur :

- en déposant une demande par voie électronique sur le site internet du Médiateur : [www.mediateur.groupe-credit-du-nord.com](http://www.mediateur.groupe-credit-du-nord.com)

- en adressant un courrier à l'adresse suivante : Le Médiateur du Groupe Crédit du Nord - Monsieur Yves Gérard - 59 Boulevard Haussmann, 75008 Paris.

- (1) Réserve aux clients relevant des articles L. 312-1 et D. 312-5 du Code Monétaire et Financier.
- (2) Pour les avis non dématérialisés, selon les tarifs de La Poste au 01/04/2017. En France : 0,73 EUR TTC en tarif lent et 0,85 EUR TTC en tarif rapide jusqu'à 20 gr.
- (3) Si abonnement au service Internet.
- (4) Hors livret A, LEP, PEP, Livret Jeune, PEL et CEL. Le montant total des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 EUR. Pour les PEA, PEA-PME et compte de titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif au sens de l'article L 312-19 C.mon. fin.
- (5) À partir de 264,00 EUR TTC pour les non clients de l'une des Banques du Groupe Crédit du Nord.
- (6) Du montant de la transaction.
- (7) Hors coût de connexion.
- (8) Les 6 alertes sur compte incluent les messages informant le Client de la mise à disposition de ses moyens de paiement.
- (9) Toutes les alertes transmises au Client dans le cadre de ce service sont gratuites.
- (10) Virement en euros à destination de la zone SEPA<sup>(25)</sup>, sans limite de montant, en frais partagés, avec utilisation obligatoire de l'IBAN<sup>(24)</sup>. La Suisse et Saint-Marin ne faisant pas partie de l'EEE<sup>(20)</sup>, les virements SEPA à destination ou en provenance de ces pays sont soumis à la tarification « virement SEPA hors EEE<sup>(23)</sup> ».
- (11) Dans la limite du plafond journalier standard (2 400 EUR) y compris pour les virements à destination de la Suisse et Saint-Marin. Pour tout virement d'un montant supérieur, consultez votre Conseiller.
- (12) Pour tout appel concernant le suivi de vos contrats et vos réclamations, vous pouvez contacter votre agence (prix d'appel local).
- (13) Débit différé : avant dernier jour ouvré du mois.
- (14) Hors coût de la carte et du crédit associé.
- (15) Le cryptogramme visuel dynamique correspond au numéro figurant au dos de la carte et changeant toutes les heures. Ce service est réservé aux clients titulaires d'une Carte Visa Classic, Visa Premier, Visa Infinite ou Visa Platinum.
- (16) La 1<sup>ère</sup> année : 50 % de réduction pour toute souscription d'une Carte Green ou Gold Card American Express ou gratuité de la Carte Green pour les détenteurs de Tarneaud Plus Premier.
- (17) DAB : Distributeur Automatique de Billets.
- (18) Retrait supplémentaire : 1 EUR.
- (19) Conformément à l'article L. 133-26 du Code Monétaire et Financier.
- (20) 5,70 EUR TTC au 01/01/2017 pour un envoi avec remise contre signature.
- (21) Ce tarif comprend le coût remplacement de la carte en urgence à la demande du client ainsi que le coût de création d'un nouveau code et les frais d'envoi par porteur (Chronopost et/ou UPS).
- (22) Via un serveur vocal (Service 0,40 EUR /min + prix appel).
- (23) L'Espace Économique Européen (EEE) réunit les 28 pays membres de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre (partie grecque), Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovaquie, Slovénie, Suède) + l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège. NB : la Suisse et Saint-Marin font partie de la zone SEPA<sup>(26)</sup> mais ne font pas partie de l'EEE.
- (24) International Bank Account Number.
- (25) SEPA (Single Euro Payments Area) ou Espace Unique de Paiement en Euros regroupant les 31 pays membres de l'EEE<sup>(23)</sup>, la Suisse, Saint-Marin et Monaco.
- (26) Pour toute opération en devise avec change, prévoir une éventuelle commission de change : consultez votre Conseiller.
- (27) Hors forfait éventuel de correspondant. Lorsque ces virements non SEPA sont faits avec le choix « tous frais à notre charge », il faut intégrer un :
  - forfait de 30,00 EUR HT sur les virements non SEPA ≤ 100 000 EUR,
  - forfait de 0,10 % HT sur les virements non SEPA > 100 000 EUR.
- (28) Depuis le 1<sup>er</sup> février 2016, le TIP (Titre Interbancaire de Paiement) peut être remplacé au choix de l'émetteur par le TIPSEPA soumis aux règles du prélèvement SEPA<sup>(25)</sup>.
- (29) Prélèvements en euros débitant ou créditant des comptes ouverts dans les livres d'établissements situés dans la zone SEPA<sup>(25)</sup>
- (30) ICS : Identifiant Créancier SEPA désignant de façon unique un créancier donné.
- (31) Chèque émis sur une formule non-conforme aux normes en usage dans la profession. Sont d'usage les formules pré-barrées, non endossables et délivrées par une banque.
- (32) Euro et devise pour tous pays hors France métropolitaine et DOM-COM.
- (33) J : jour de traitement de l'opération.
- (34) 2 jours ouvrables supplémentaires en cas de cession de devise.
- (35) Sous réserve d'acceptation par la Banque.
- (36) La Garantie Achat peut être souscrite séparément auprès de notre partenaire SPB au prix de 10 EUR TTC/an.
- (37) Au-delà de 6 alertes, l'alerte supplémentaire est facturée 0,32 EUR TTC avec 20 % de réduction avec Tarneaud Plus.
- (38) Les opérations sont exonérées dans le cadre d'un fonctionnement normal du compte.
- (39) Sauf comptes gérés et conseillés.
- (40) D'un volume de 500 dm<sup>3</sup> maximum et dont la garantie est limitée à 80 000 EUR.
- (41) Uniquement pour les détenteurs de Tarneaud Plus Premier.
- (42) Dont 0,05 EUR TTC/mois est reversé à notre partenaire CFC par inscrit au Club Tarneaud Plus et dont 0,017 EUR TTC/mois est reversé à notre partenaire SPB par adhérent au titre de la Garantie Achat.
- (43) Dont 1,33 EUR HT/mois est soumis à la TVA.
- (44) Dont 1,58 EUR HT/mois est soumis à la TVA.
- (45) Contenu de l'offre conforme au III de l'article R. 312-4-3 du Code Monétaire et Financier.
- (46) Ces informations n'emportent aucun engagement de crédit de la part de la Banque.
- (47) Du montant de la créance de la Banque.
- (48) Fichier des Incidents de Crédits aux Particuliers.
- (49) Au prorata temporis. Prêts soumis aux articles L. 313-1 et suivants du Code de la Consommation.

- (50) Commission sur le montant de l'échéance impayée.
- (51) Prêts soumis aux articles L. 312-1 et suivants du Code de la Consommation.
- (52) Du montant cautionné.
- (53) Taux de rémunération en vigueur au 01/01/2017. Ces taux peuvent être modifiés à tout moment à l'initiative des Pouvoirs Publics ou de la Banque.
- (54) Avant impôts et/ou prélèvements sociaux.
- (55) Taux correspondant au minimum réglementaire.
- (56) Ces commissions peuvent être, le cas échéant, majorées des frais inhérents aux Taxes sur les Transactions Financières en vigueur.
- (57) Ces tarifs s'appliquent en sus des frais de courtage habituels.
- (58) Le taux est fixe quelle que soit la durée de l'avance de trésorerie. Il peut être révisé mensuellement en fonction des conditions de marchés.
- (59) Uniquement réalisable auprès de votre agence.
- (60) Des taxes sur les transactions financières s'appliquent sur certaines acquisitions d'actions ou de titres de capital assimilés de sociétés, en fonction de leur nationalité et de leur capitalisation boursière. Pour toute information complémentaire, veuillez vous rapprocher de votre Conseiller.
- (61) Uniquement réalisables en agence ou avec Étoile Direct Bourse.
- (62) Calculées sur la contre-valeur en euro de la négociation brute.
- (63) Liste disponible sur notre site SICAV/FCP [www.sicav.arnaud.fr](http://www.sicav.arnaud.fr).
- (64) Commission plafonnée à 120,00 EUR TTC par opération.
- (65) Frais d'entrée appliqués à la valeur liquidative.
- (66) GER : Groupement d'Épargne Retraite, tarif au 01/10/2017.
- (67) Sur la valeur de transfert.
- (68) Opérations dans la limite de 50 000 EUR. Les contrats comportant des particularités (mineurs ou majeurs sous tutelle, co-adhésions, mises en garantie, ...) ne sont pas éligibles aux opérations sur Internet. Liste complète des conditions et contrats éligibles disponible auprès de votre Conseiller.
- (69) 200 000 EUR pour les mandats Gestion Initiale souscrits avant le 01/05/2016.
- (70) Adhésion réservée aux personnes âgées de 18 à 64 ans.
- (71) Ce produit n'est plus commercialisé. Tarif valable pour les contrats en cours uniquement.
- (72) Adhésion réservée aux personnes âgées de 18 à 69 ans.
- (73) Adhésion réservée aux personnes âgées de 18 à 75 ans.
- (74) Tarif en fonction de l'âge et du capital garanti. Adhésion réservée aux personnes âgées de 18 à 65 ans.
- (75) Souscription réservée aux personnes âgées de 50 à 75 ans.
- (76) Tarif en fonction de l'âge à la souscription et du capital garanti. Souscription réservée aux personnes âgées de 55 à 79 ans.
- (77) Les tarifs détaillés ci-dessous sont spécifiques au traitement du dossier de succession. La tarification demeure inchangée pour toutes les autres opérations bancaires.

# NOS SERVICES EN LIGNE POUR UNE BANQUE TOUJOURS PROCHE DE VOUS



## Sur Internet

[www.tarneaud.fr](http://www.tarneaud.fr)



## Sur smartphone et tablette

Internet mobile : [m.tarneaud.fr](http://m.tarneaud.fr)

Application à télécharger gratuitement



Sur l'App Store\*



Sur Google Play\*\*



Sur Windows Store\*\*\*

\* App Store est un service d'Apple Inc. \*\* Google Play est un service de Google Inc.

\*\*\* Windows Store est un service Microsoft.



## Par téléphone

Étoile Direct et Étoile Direct Bourse :

**3450**

Service 0,40 € / min  
+ prix appel

## Pour vous abonner à ces différents services

Appelez le :

**0 810 36 36 36**

Service 0,06 € / min  
+ prix appel



Avec Ecofolio  
tous les papiers  
se recyclent.

**Banque Tarneaud**

